



© ville de Pantin

CITOYENNETÉ

## LE MESSAGE DU MAIRE

Bertrand Kern, le Maire de Pantin s'adresse aux Pantinois dès  
Cette page regroupe les messages à la population diffusés d  
sanitaire, et ses allocutions officielles les plus importantes (cél

Publié le 02 avril 2021

"Chères Pantinoises, chers Pantinois,

Mercredi soir, le Président de la République a annoncé de nouvelles mesures relatives à la lutte contre la propagation de la Covid-19. Après une audio-conférence ce jour avec le préfet de la Seine-Saint-Denis, je suis dorénavant en mesure de vous informer des implications que les décisions nationales ont pour notre commune.

En matière de situation sanitaire, la dégradation se poursuit à l'échelle de la Seine-Saint-Denis. Cette semaine, il y a plus de 780 cas positifs pour 100 000 habitants, contre 736 il y a une semaine et 512 il y a deux semaines. A l'échelle de l'Ile-de-France, ce taux atteint 677 contre 446 il y a une semaine. Cette dégradation a un impact sur le système hospitalier où la pression s'accroît, comme en témoigne le taux d'occupation des lits de réanimation qui a maintenant dépassé les 137 % (125,5% au 26 mars). Dans notre département, 100 000 tests ont été réalisés la semaine dernière, un niveau jamais atteint depuis le début de cette crise sanitaire.

Sans surprise, le Gouvernement a donc pris de nouvelles mesures restrictives. Je regrette le manque d'anticipation et de clarté des mesures prises. Il eut certainement été plus simple que les vacances scolaires commencent dès ce soir et durent trois semaines. Les décisions prises dans l'urgence arrivent trop tard sans qu'il y ait assez de moyens pour faire pleinement face. Toutefois, le devoir de la collectivité dont j'ai la charge est de les appliquer et d'accompagner au mieux les Pantinoises et les Pantinois dans cette nouvelle période que certains qualifient de troisième confinement.

Les nouvelles mesures concernent cette fois-ci tout le territoire métropolitain et plus seulement 19 départements dont le nôtre comme annoncé il y a maintenant 15 jours. Elles visent principalement à limiter les déplacements et les rassemblements pour limiter la propagation du virus. En résumé, ces mesures restrictives impliquent que sauf motif dérogatoire, comme par exemple l'activité professionnelle, nous devons rester chez nous entre 19h et 6h, qu'il nous est interdit de nous déplacer en dehors de la région Ile-de-France, qu'un certain nombre de commerces sont fermés et, surtout, qu'à partir de ce soir les écoles et les crèches seront fermées pour 3 semaines au moins, et 4 semaines pour les collèges et les lycées.

L'ensemble des mesures et cas dérogatoires sont listés [sur le site de la ville](#) et l'attestation de déplacement qu'il faut remplir pour tout déplacement au-delà de 10km y est téléchargeable.

Dans cette période similaire à celle que nous avons connue il y a un an, les écoles accueilleront les enfants des « publics prioritaires » mobilisés pour la continuité de l'activité comme par exemple les personnels soignants, les agents du CCAS, ou les policiers municipaux. J'ai pris la décision d'ouvrir une école maternelle et élémentaire par quartier afin d'accueillir les enfants de ces publics prioritaires, qu'ils soient Pantinois ou travaillant à Pantin, qu'ils exercent dans une structure publique ou libérale. Ces écoles sont :

- › Les écoles maternelle et élémentaire Jaurès
- › Les écoles maternelle et élémentaire Lolive-Vaillant
- › Les écoles maternelle et élémentaire Joliot Curie
- › Les écoles élémentaires Auray-Langevin
- › L'école maternelle Méhul
- › Les écoles maternelle et élémentaire Saint-Exupéry

<https://www.pantin.fr/la-ville/en-ce-moment/le-message-du-maire-3005?>

La crèche des berges accueillera également les tout-petits pour les professionnels et agents mobilisés pour cette crise sanitaire.

Afin d'assurer le respect des dispositions relatives au couvre-feu, les parcs et jardins départementaux et municipaux clos doivent être fermés tous les jours à 18h30.

Enfin, en ce qui concerne les seniors et personnes en situation de handicap, l'aide à domicile et le portage des repas ont été renforcés auprès des personnes bénéficiaires (contact : [ccas@ville-pantin.fr](mailto:ccas@ville-pantin.fr)).

Comme cela a été le cas depuis le début de la crise sanitaire, notre ville poursuit son engagement social. Face à l'urgence, la commune a pris des mesures en lien avec les associations solidaires du territoire et l'ensemble des acteurs sociaux.

Ainsi depuis le 28 décembre, ce sont près de 6000 repas qui ont été financés par la ville, préparés par le Relais Resto Pantin, et distribués par la Croix-Rouge, la Protection Civile, le Secours Populaire et Les Restos du Cœur lors de leurs maraudes aux abords de la station Raymond Queneau et dans le quartier des Quatre-Chemins. Des repas sont aussi livrés au centre d'hébergement d'urgence du Refuge situé au stade Marcel Cerdan. Dès cette semaine, pour répondre à la demande des associations qui font face à une augmentation des publics les plus vulnérables, nous augmentons la capacité à 750 repas par semaine.

Par ailleurs, les personnes en difficulté peuvent contacter le pôle social de la ville pour un examen de leur situation au cas par cas. Nous avons spécifiquement créé le numéro vert [0800 00 93 75](tel:0800009375) pour permettre à celles et à ceux qui le souhaitent, de faire connaître, en toute bienveillance, des situations de détresse au service social de la ville.

Dans le domaine de la santé, face au « trop tard et pas assez » du gouvernement d'abord sur les masques puis sur les tests et enfin sur les vaccins, la ville reste pleinement mobilisée. A titre indicatif ce sont près de 20 000 test PCR qui ont été effectués depuis l'ouverture du centre pantinois, en partenariat entre la municipalité et le laboratoire BioGroup.

Depuis le 18 janvier, date d'ouverture du centre de vaccination de Pantin, ce sont près de 4 000 personnes qui ont été vaccinées. Dès le mois d'avril, si la livraison des doses suit la cadence, nous serons en mesure de vacciner 1 000 personnes par semaine, puis dès le mois de mai, 1 500 personnes par semaine.

A l'échelle du département, au 22 mars, 41 089 personnes âgées de plus de 75 ans résidant en Seine-Saint-Denis ont été vaccinées, soit 49,7% de la population séquanodionisienne cible.

Sachez que les élus et les agents de la Ville de Pantin sont mobilisés pour vous accompagner au mieux dans cette crise. L'amélioration de la situation sanitaire passe par l'accélération de la vaccination et nous devons d'ici là poursuivre nos efforts en limitant toujours nos déplacements et nos interactions. Le port du masque et les gestes barrières doivent rester la règle.

Je renouvelle toute ma reconnaissance et mon soutien au personnel soignant qui nous permettra de venir à bout de cette pandémie et à toutes celles et à tous ceux qui permettent par leur mobilisation que nous puissions vivre aussi convenablement que possible pendant ces jours troublés.

Prenez soin de vous et de vos proches !"

Bertrand Kern  
Maire de Pantin

---

## Message du Maire, 23 décembre 2020



---

## Décès tragique - Le maire exprime ses condoléances, 18 décembre 2020



**Message du Maire, 11 décembre 2020**

---



**Message du Maire, 4 décembre 2020**

---



**Message du Maire, 27 novembre 2020**

---



**Message du Maire, 20 novembre 2020**

---



**Message du Maire, 13 novembre 2020**

---



**Discours mémoriel, 11 novembre 2020**

---



**Message du maire, 6 novembre 2020**

---



**Message du Maire, 30 octobre 2020**

---



**Hommage à Samuel Paty, 19 octobre 2020**

---



**Message du Maire, 28 août 2020**

---



**Message du Maire, 5 juin 2020**

---



**Message du Maire, 29 mai 2020**

---



**Discours d'installation du Conseil municipal, 27 mai 2020**

---



**Message du Maire, 22 mai 2020**

---



**Message du Maire, 15 mai 2020**

---



**Discours mémoriel du Maire, 10 mai 2020**

---



**Message du Maire, 8 mai 2020**

---



**Message du Maire, 1 mai 2020**

---



**Discours mémoriel du Maire, 26 avril 2020**

---



**Message du Maire, 24 avril 2020**

---



**Message du Maire, 17 avril 2020**

---



**Message du Maire, 10 avril 2020**

---



**Message du Maire, 3 avril 2020**

---



**Message du Maire, 27 mars 2020**

---



**Message du Maire, 23 mars 2020**




<https://www.pantin.fr/la-ville/en-ce-moment/le-message-du-maire-3005?>

---

**CENTRE ADMINISTRATIF**

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC  
93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRE D'OUVERTURE :

DU LUNDI AU VENDREDI : 8H30 - 12H30 ET 13H30 - 17H30